

# Sexisme au travail: sensibilisation à la lutte contre les violences sexistes au travail

THE091SXT

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

## Objectifs

- Définir les violences sexistes (agissements sexistes, harcèlement sexuel)
- Connaître le cadre réglementaire des violences sexistes au travail (jusqu'aux sanctions disciplinaires et pénales)
- Prévenir, réagir, orienter

## Public Visé

- Tout public. DRH, managers, représentants du personnel, agents ...

## Pré Requis

- Aucun

## Objectifs pédagogiques

- Définir les violences sexistes (agissements sexistes, harcèlement sexuel)
- Connaître le cadre réglementaire des violences sexistes au travail (jusqu'aux sanctions disciplinaires et pénales)
- Prévenir, réagir, orienter

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques
- Supports documentaires, notamment analyse des textes en matière de réglementation, ressources Anact...
- Exercices pratiques : études de cas, analyses de situations avec production de plans d'action, vidéos
- Nombreux échanges de pratiques tout au long de la formation
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

## Qualification Intervenant.e.s

Marie PAITIER, Spécialiste des la prévention des VSST

## Parcours pédagogique

### • Définir les violences sexistes au travail

- Les agissements sexistes : sexisme « bienveillant », sexisme masqué, sexisme hostile
- Le harcèlement sexuel

### • Le cadre réglementaire :

Analyse des textes de loi, les obligations en matière de prévention (primaire, secondaire, tertiaire), les sanctions applicables

Atelier : *quelles bonnes pratiques en matière de prévention ?*

### • Prévenir :

- Identifier les facteurs de risques fréquents dans les organisations.

Atelier : *comment agir sur ces facteurs concrètement ?*

### • Agir, réagir et orienter

- Les recours : dans vos organisations (référé, IRP, médecin du travail, RH...) et en dehors de l'organisation.

Atelier : *étude de cas, comme faire face ?*

Une journée pour apprendre à repérer les violences, accompagner et orienter les agents

## Méthodes et modalités d'évaluation

Les stagiaires sont invités par mail à signer une feuille d'émargement électronique via EasySign

Modalités d'évaluation : Les stagiaires sont invités par mail à compléter une Evaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels cas pratiques distribués lors de la formation vous permettront de compléter en auto-évaluation l'attestation de fin de formation.

Sanction de la formation : Délivrance d'une attestation d'assiduité et d'une attestation de fin de formation

## Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

ADIAJ Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11.75.18.99.575

 **Durée**

**7.00** Heures  
1 Jour

**Effectif**

De 4 à 16 Personnes

 **Tarifs (net de taxes)**

<b>Inter (Par personne) :</b>	<b>580.00</b>
<b>Inter Adhérent (Par personne) :</b>	<b>530.00</b>



**Contactez-nous !**

Gaëlle DUCHER  
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391418  
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org